

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

DÉCRET N° 83/628 du 18/7/1983

Portant détachement de Monsieur BOUITY Jacques
auprès de l'Organisation des Nations-Unies
pour le Développement Industriel (O.N.U.D.I.)
à PARIS.-

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la Loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'Article 47 de la Constitution ;
- (/u le Décret N° 82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les Attributions des Membres du Gouvernement ;
- (/u le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 susvisé ;
- (/u le Décret n° 83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU ;

.../...

D E C R E T E :

ARTICLE 1er..- Monsieur BOUITY Jacques, Secrétaire des Affaires Etrangères Stagiaire, précédemment en Service au Ministère de l'Industrie et de la Pêche est détaché auprès de l'Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel (O.N.U.D.I.) à PARIS ;

ARTICLE 2..- La rémunération de Monsieur BOUITY Jacques qui a rang de Conseiller d'Ambassade, sera prise en charge par le Budget de l'Etat Congolais ;

ARTICLE 3..- Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de Service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

FAIT A BRAZZAVILLE, le 18 Juillet 1983

PAR LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHIEF
DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL
DES MINISTRES,

Le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

COLONEL Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Ministre des Finances,

COLONEL Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre de l'Industrie
et de la Pêche,

Itihi Ossetoumba LEMENDZOU.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Jean ITADI.-

Bernard COMBO MATSIONA.-